

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
SYNDICAT DE VOIRIE DU CANTON DE FOUGERES NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL INTERCOMMUNAL

L'an deux mil vingt-six, le 18 Mai à 20 heures, légalement convoqués se sont réunis à La Selle en Luitré sous la présidence de Monsieur LEFEUVRE Christian, Président du Syndicat.

Présents : LEFEUVRE C, BOSSERAY D, LE GAL C, CHATAIGNER E, CARRE L, PARIS S, MORICE D, POTIER D, MOUTEL J, PETITPAS D, PAUTONNIER S, MOUTON G, GARDAN G, MONNET P, BRYON F,

Formant la majorité des membres en exercice

Date de convocation : 7 Mai 2026

Objet : Désignation de la Personne Morale « délégués élus » au COS Breizh

Monsieur Le Président invite les membres du Comité Syndical à désigner «un délégué élu» qui siégera à l'assemblée générale du COS Breizh.

Après délibération, les membres du Comité Syndical désigne Monsieur BOSSERAY Dominique 1^{er} Vice-Président, comme délégué élu titulaire.

Pour extrait conforme
Le Président,
C. LEFEUVRE

